



Luxembourg, le 7 novembre 2017

Communiqué de presse

Klimaconcours – Ensemble pour le climat

Le Département de l'environnement du Ministère du Développement durable et des Infrastructures lance aujourd'hui le « Klimaconcours », un concours qui vise à encourager les associations et clubs luxembourgeois à s'engager pour la protection du climat. Le concours distinguera en juillet 2018 les 3 meilleures actions soumises.

Le concours s'inscrit dans le cadre du Pacte Climat, un pacte entre l'Etat et les communes qui soutient et récompense les communes qui s'engagent pour le climat. Grâce à leur insertion dans la vie de la commune et leur proximité avec les habitants, les associations et clubs sont des relais importants pour la mise en place d'actions climatiques locales. En participant au « Klimaconcours », les associations soutiennent leurs communes engagées dans le Pacte Climat.

Le « Klimaconcours » permet à tous les clubs et associations dotés de statuts certifiant qu'ils poursuivent un but non lucratif, de se mesurer les uns aux autres en présentant leur meilleure action en faveur du climat. Pour être éligible, une action doit protéger le climat, être à l'initiative du club ou de l'association, se dérouler au Luxembourg et être réalisée ou être en cours d'exécution entre le 1er janvier 2017 et le 30 mai 2018.

Les clubs et associations peuvent par exemple adopter des gestes éco-responsables dans la vie quotidienne de leur club, rénover leur local, organiser un événement qui respecte le climat ou encore mobiliser leurs membres. Les actions concernent les thématiques suivantes : énergie, eau, déchets, mobilité, achats verts ou encore alimentation.

Délai pour les candidatures: 30 mai 2018

Les participants pourront déposer leur candidature jusqu'au 30 mai 2018 via le site internet www.klimaconcours.lu, via courriel à l'adresse inscription@klimaconcours.lu ou via courrier à OekoCenter Pafendall 6, rue Vauban L-2663 Luxembourg en vue de remporter un prix en reconnaissance de leur engagement.



Les trois meilleures actions seront retenues par un jury et dûment récompensées. Le premier prix est de 5.000 €, les deuxième et troisième prix sont respectivement de 3.000 € et 1.000 €. Une indemnité de 100 € pour la participation au « Klimaconcours » sera versée.

Afin de soutenir au mieux les clubs et associations dans la réalisation de leurs actions pour le climat, un workshop est organisé le 12 décembre 2017 18h00 par l'OekoCenter Pafendall, chargé de l'organisation du « Klimaconcours ».

L'OekoCenter à votre disposition

L'OekoCenter se met également à disposition pour répondre à toute question sur le concours et pour donner des conseils concrets en matière de mesures de protection du climat, par mail ou téléphone :

Email : info@klimaconcours.lu

Téléphone : 43 90 30 44

Pour avoir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.